



DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le fabricant,

DAVIDTS LIGHTING sprl - chaussée de Waterloo, 850-854 - B-1180 Bruxelles – Belgique

www.davidts.com - info@davidts.com

représenté par son gérant, M. Vincent DAVIDTS,

atteste que cette déclaration de conformité CE est délivrée sous sa seule responsabilité et qu'elle appartient au luminaire décrit ci-après :

- référence : PACO
- code de fabrication numéro : 2650
- groupe de la *Lighting Collection* : Lampe de table avec réflecteur,

déclare que ce luminaire :

- est conçu en classe II,
- est équipé d'un strip LED 24V intégrés à l'appareil,
- est assemblé avec des composants électriques conformes aux directives et aux normes européennes en vigueur, et plus particulièrement :
 - le strip LED 2700°K – 24V – 7.2W – 594 lumens,
 - le convertisseur à la prise, 48/250V – 350mA,
 - l'interrupteur unipolaire à levier 2A-250V,
 - le cordon électrique avec fiche bipolaire 2,5A/250V surmoulée et câble double isolation PVC 2x0,5mm² H03 VVH 2F,
 - le câble téflon, 1x0,50mm²,
 - les connexions intérieures,
 - les passe-fils nylon, silicone, téflon ou PVC,
- est décrit plus complètement (photos, dessin et données techniques) sur notre site internet,
- est délivré avec une notice de montage, d'entretien et des conseils de sécurité, disponible sur notre site internet,
- est certifié conforme aux dispositions des directives européennes et plus précisément avec
 - La Directive 2014/35/UE - Matériel électrique,
 - La Directive 2014/30/UE - Compatibilité électromagnétique,
- est conçu et fabriqué exclusivement en nos ateliers situés à Bruxelles dans le respect des normes européennes de qualité et des normes de sécurité électrique, et plus précisément en accord avec
 - Les Normes EN-60.598 - Luminaires,

en conclusion :

notre luminaire est totalement apte à porter le marquage « CE ».

Pour Davidts Lighting sprl, son gérant M. Vincent Davidts

Fait à Bruxelles, le 1 janvier 2022, date de la mise sur le marché de ce luminaire.